

## Communiqué de presse

Berne-Liebefeld, le 20 mars 2015

### **Nouvelle LPMéd: les pharmaciens acceptent les grands défis qui les attendent**

**En acceptant à l'unanimité la loi sur les professions médicales (LPMéd), le Parlement jette les bases d'une répartition du travail plus efficace dans les soins médicaux de base. Les pharmaciens sont déjà bien préparés aux défis qui les attendent car la formation universitaire de base et la formation postgrade ont déjà subi de profonds changements pour répondre aux besoins de la société.**

Pour les pharmaciens, les principaux changements apportés par la nouvelle loi sont d'une part l'obligation de formation postgrade qu'ils devront suivre pour pouvoir exercer la profession de pharmacien à titre indépendant (art. 36). Une telle offre existe déjà avec la formation postgrade de «spécialiste FPH en pharmacie d'officine» reconnue par la Confédération, mais il s'agit maintenant d'y orienter un nombre bien plus important de diplômés.

D'autre part, les études de pharmacie ont de nouveaux objectifs à atteindre. Les personnes ayant terminé leurs études de pharmacie doivent désormais acquérir des compétences en matière de vaccination et avoir des connaissances de base appropriées en matière de diagnostic et de traitement des troubles de la santé et des maladies fréquents (art. 9) Les universités s'y sont déjà préparées il y a une dizaine d'années en ayant adapté la formation de base de manière approfondie. La pharmacologie a été renforcée et des chaires professorales ont été créées en pharmacie communautaire et clinique. Cependant, d'autres ajustements du catalogue des objectifs de formation sont désormais nécessaires, en mettant un accent particulier sur la collaboration et la mise en réseau interprofessionnelles.

### **Contact**

pharmaSuisse

Stephanie Rohrer

Responsable du département Communication & Marketing

Stationsstrasse 12, 3097 Bern-Liebefeld

Tél: +41 (0)31 978 58 27

E-mail: [kommunikation@pharmaSuisse.org](mailto:kommunikation@pharmaSuisse.org)

**pharmaSuisse** en tant qu'association faitière des pharmaciens compte 5500 membres et représente 1350 pharmacies. Elle défend des conditions-cadres optimales dans l'ensemble de la Suisse, informe le grand public sur des sujets touchant à la santé et propose de nombreuses prestations à ses membres. Le siège de pharmaSuisse se trouve à Bern-Liebefeld. [www.pharmasuisse.org](http://www.pharmasuisse.org)